



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**

MISSION FORMATION
CONTINUE ET APPRENTISSAGE

COMPTE RENDU DU COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

Séance du mardi 1^{er} octobre 2024

Présents :

Monsieur Thierry Gayraud, le directeur de la Mission Formation Continue et Apprentissage
Monsieur Sébastien VINCENT, le directeur adjoint de la Mission Formation Continue et Apprentissage
Madame Sandra JOFFROY, chargée de mission à la Mission Formation Continue et Apprentissage
Monsieur Nicolas CARRERE, vice-président délégué Formation Tout au Long de la Vie

Monsieur Vincent PAILLARD, vice-président en charge de la formation ou son représentant

Monsieur Eric FRANKENBERG, représentant de l'IUT Paul Sabatier
Monsieur Eric CLOTTE, représentant de la FSI
Monsieur Jean Paul DOUTRELOUX, représentant de la F2SMH
Monsieur Dominique SERCA, représentant de l'OMP

Madame Béatrice VINCENT et Messieurs Bertrand ICHES et Nicolas RIVIERE, responsables des filières de formation

Monsieur Cédric TEYSSIE, représentant élu des personnels par et parmi les personnels d'enseignement au titre de l'apprentissage
Madame Frédérique ALLARD, représentante élue par et parmi les personnels d'enseignement au titre de la formation continue

Monsieur Cédric MONNA, représentant des personnels BIATSS, au titre de l'apprentissage
Monsieur Louis THOMAS, représentant des personnels BIATSS au titre de la formation continue

Monsieur Christophe ABELLA, représentant des organisations professionnelles d'employeurs – UIMM
Monsieur Marc COLOMBANI, représentant des organisations professionnelles de salariés – FO

Excusés :

Monsieur Philippe BERGALET, représentant des organisations professionnelles d'employeurs – MEDEF
Madame Nicole BAROLLO, représentante des organisations professionnelles d'employeurs – France Chimie
Madame Sophie GARNIER, responsable des filières de formation
Monsieur Matthieu ARLAT, vice-président en charge de la recherche
Madame Carole HOFFMAN, représentante du Conseil Régional
Madame Clara FOURNIER-NOEL, directrice-adjointe de la MFCA

Invités :

Madame Touria DRIOUACH, assistante de direction de la Mission Formation Continue et Apprentissage
Madame Maud LE HUNG, vice-présidente déléguée Orientation et Insertion Professionnelle
Monsieur Damien BOUMLIL, responsable du pôle finances de la Mission Formation Continue et Apprentissage

Ordre du jour :

I.	Election du président pour le COS CP	3
II.	Validation du compte rendu du dernier COS CP	3
III.	Informations générales	3
IV.	Point RH.....	3
a.	Départs :	3
b.	Arrivées : 3 agents prévues le 02/10/2024	3
c.	Supplément activité non prévisible (ex : création UTTOP).....	4
V.	Bilan pédagogique 23-24 (effectifs, analyse des variations,)	4
VI.	Point finances	4
a.	Bilan financier 2024	4
b.	Informations sur le budget prévisionnel 2025	4
VII.	Participation aux évènements 2024-2025	5
VIII.	Orientations stratégiques 2024-2025	5
a.	Présentation du Pack Apprentissage	5
b.	Développement de Formations Qualifiantes (FQ).....	6
c.	Université 360- Microcertifications	6
d.	Formation continue à distance.....	7
e.	Mobilité international des apprentis	7
f.	VAE	7
IX.	Questions diverses	7

I. Election du président pour le COS CP

Rappel des statuts le Mission Formation Continue et Apprentissage (article 10 page 7).

Marc COLOMBANI : Quel est le rôle d'un président de COS CP ? (Incompréhensions des missions sur la présidence)

Le.a président.e du COS CP va permettre d'animer les débats avec le soutien de la direction.

Le président est élu par les membres du COS CP.

Aussi, une nouvelle sollicitation sera faite pour l'élection du président lors du prochain Comité.

VOTE :

Parmi les personnalités présentes, aucun volontaire ne s'est proposé pour présider le COS CP.
Report de l'élection du président.

II. Validation du compte rendu du dernier COS CP

VOTE : APPROUVE

Compte rendu voté à l'unanimité.

III. Informations générales

- Un grand projet de l'établissement : vers la création d'un Etablissement Public Expérimental (EPE)

Ce projet d'établissement est porté par l'Université Toulouse III.

Un travail est actuellement en cours pour favoriser un rapprochement des établissements toulousains.

Des questionnements ont lieu autour de la marque qui pourrait être utilisée.

Toulouse Capitole a émis un vote négatif sur la création de cet EPE.

Ainsi, l'Université Toulouse III disparaîtra au titre de – Université Toulouse Occitanie (UTO) au 1er janvier 2025 après concertation.

La démarche est en cours et l'Université Toulouse Capitole émettra un nouveau vote.

Eric CLOTTE : Un passage aura lieu le 8 octobre et un nom sera retenu par le ministère.

Marc COLOMBANI : Les formations continues de l'INP (Institut National Polytechnique) sont elles aussi concernées au même titre que la MFCA ? Est-ce des compétiteurs ?

IV. Point RH

a. Départs :

- Bureau des Diplômes Nationaux : 2 agents

b. Arrivées : 3 agents prévues le 02/10/2024

- Bureau des Diplômes Nationaux : 2 gestionnaires de formation
- Bureau Développement Formation Continue et Apprentissage : 1 responsable de bureau

En outre, la responsable administrative, Hélène RESSAULT, est actuellement absente.

c. Supplément activité non prévisible (ex : création UTTOP)

La création de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées nécessite un investissement supplémentaire des équipes de la MFCA.

En effet, l'IUT de Tarbes étant anciennement une composante de l'Université Toulouse III, des problématiques demeurent, notamment concernant la gestion des apprentis.

V. Bilan pédagogique 23-24 (effectifs, analyse des variations.)

Le bilan pédagogique 23-24 fait apparaître une baisse notable de contrats de professionnalisation. Concernant les effectifs pour le DAEUB, il en ressort un chiffre que la MFCA souhaiterait maintenir et croître. De plus, les équipes de la MFCA sont contraintes d'assurer un rôle social pour permettre une reprise d'études auprès des stagiaires, ce qui engendre un travail assez lourd.

Au total, 4 545 étudiants ont été inscrits durant l'année 2023-2024.

VI. Point finances

a. Bilan financier 2024

En date du 17 juin 2024 le total du budget concernant :

- le CFA est 18 962 943 euros.
- la FC est de 5 261 456 euros.

Nicolas RIVIERE : Y a-t-il des chiffres sur l'élément pédagogique 2024-2025 ?

La tendance est stable concernant les éléments relatifs à l'année 2024-2025.

b. Informations sur le budget prévisionnel 2025

A ce jour la MFCA compte au total un effectif de 1655 stagiaires qui s'ajustera en cours d'année. Cette activité engendre 13 millions d'euros de budget prévisionnel.

La MFCA table sur une entrée à minima de 2000 apprentis pour l'année 2024-2025. Ainsi, en fonction des admissions les financements pourront être revus à la hausse ou à la baisse.

Cédric TEYSSIE : Il y a une baisse. Beaucoup de contrats ont été mis en pause en attendant de futures décisions.

Effectivement, les organismes de formation connaissent une baisse des inscriptions ainsi qu'un gel des partenariats et par conséquent une fébrilité des entreprises à renouveler ou à adhérer à certains projets.

Il est actuellement compliqué de chiffrer précisément le budget prévisionnel 2025. Toutefois, au vu des données fournies, il semble qu'il y aura une baisse de budget.

Des éléments consolidés seront présentés lors du prochain COS CP.

VII. Participation aux évènements 2024-2025

Présentation du calendrier des salons et forums 2024-2025 (cf. présentation PowerPoint)

Cette année un travail avec l'établissement a été fait vis à vis des salons privés.

La MFCA sera présente aux divers salons régionaux concernant la formation continue et l'apprentissage. Il est important d'être présent aux salons et montrer que l'Université Toulouse III dispose d'un CFA. En effet, la présence de la MFCA est indispensable pour présenter ses formations et ainsi accroître son activité.

La MFCA participe également à certains salons en relation avec France Travail.

Sur l'ensemble de ces salons, la MFCA travaille aussi en coopération avec le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle). Le but étant de faire collaborer les deux services en ayant une interaction claire.

VIII. Orientations stratégiques 2024-2025

a. Présentation du Pack Apprentissage

Actuellement, l'idée est de communiquer sur le projet du Pack Apprentissage avant de poursuivre ce travail auprès des instances de l'Université.

- Contexte : *cf. diapositive 14/présentation Powerpoint*

La MFCA dispose actuellement de la réputation Qualiopi.

Depuis 2020, certains critères Qualiopi ne sont pas respectés et peu de démarches qualité ont été entreprises. Il est donc nécessaire de pallier à ces problématiques. Il a été observé que les formations sont moins cadrées et génèrent des dérives.

L'objectif est de travailler à partir de cet état des lieux pour que la MFCA mette en place des solutions et se rapproche des obligations Qualiopi.

- Les enjeux : *cf. diapositive 17/présentation Powerpoint*

Mettre en valeur la qualité des formations pour rester concurrentiel sur le marché de l'apprentissage. Le but étant de garantir le financement des formations

Le financement de l'apprentissage est de plus en plus compliqué ce qui engendre de plus en plus d'audits. De même, des remboursements de financements peuvent être réclamés par les organismes financeurs.

- Objectifs: *cf. diapositive 19/présentation Powerpoint*

L'objectif premier est que le Pack Apprentissage soit un guide d'accompagnement.

L'idée est de proposer un pack uniforme pour l'ensemble des filières afin que toutes les équipes pédagogiques puissent en tirer profit et faciliter leur travail.

Vincent PAILLARD : Le premier item qui serait intéressant dans ce pack apprentissage est un process sur la création d'une formation.

- Structure du pack apprentissage : *cf. diapositive 20-21/présentation Powerpoint*

Sandra JOFFROY: Le document papier de ce pack apprentissage servirait de structure de base pour aller vers une utilisation numérique. Un guide numérique serait ainsi souhaitable.

La mise en place du Pack Apprentissage ne doit pas se faire avant d'établir toutes les ressources nécessaires à son bon fonctionnement.

Une liste de désignation d'actions a été établie. Ces actions serviront de socle au développement de ce pack apprentissage.

Christophe ABELLA : Est-ce le Responsable Pédagogique qui définit le processus ?

C'est la MFCA qui est en charge de mettre en place le processus.

Aussi, un état des lieux va être lancé afin d'avoir une infographie.

Il n'y a pas d'urgence aujourd'hui. Il est d'abord nécessaire de présenter les principaux outils pour accompagner les responsables de formations. Il faudra également tester les outils en amont.

La MFCA souhaiterait que la mise en œuvre de ce pack soit prévue idéalement pour début 2025.

L'idée est de fournir le pack assez tôt, pour que chaque équipe puisse se l'approprier.

La MFCA travaillera sur une étude d'opportunité. Elle souhaiterait ainsi recueillir l'avis des membres du COS CP en remettant en place une commission de demande d'ouverture de formation en apprentissage.

b. Développement de Formations Qualifiantes (FQ)

Les formations qualifiantes représentent un axe de développement intéressant aujourd'hui

70 Formations Qualifiantes ont été réalisées durant l'année 2023-2024.

Pour le développement de FQ, la MFCA se basera sur l'existant afin de développer les offres qu'elle peut proposer en définissant des process.

La finalité étant de mettre en place un process d'ouverture de FQ.

Le travail à réaliser : *cf. diapositive 24/ présentation PowerPoint*

Il est important de connaître les besoins des entreprises, afin que les offres proposées par la MFCA soient en adéquation avec leurs besoins.

Béatrice VINCENT : Est-ce qu'une UE peut devenir une offre de FQ ?

Une Unité d'Enseignement peut devenir une offre de Formation Qualifiante. Les blocs de compétences pourraient ainsi être certifiants. Il n'existe pas aujourd'hui de certification sur un petit module. Néanmoins, la MFCA va mettre en place des microcertifications de 7h à 30h liées aux compétences d'un diplôme.

Le projet est de travailler sur des micro certifications qui seront valorisées.

Un groupe de travail sur le développement des FQ a d'ailleurs été mis en place à la MFCA.

Aussi, il est nécessaire d'établir une communication en interne ainsi qu'à l'extérieur afin de promouvoir ces micro certifications. Un vrai travail est à faire pour assurer une bonne communication à l'extérieur.

Marc COLOMBANI : La tarification sera a-t-elle la même entre les entreprises et les particuliers ? Existe-t-il également des subventions pour les FQ ?

Il existe actuellement des tarifs dits « groupe » et des tarifs dits « individuels ». Le tarif individuel est soumis à un nombre minimum de participants.

A présent, le coût est d'environ 300 euros de l'heure.

Aussi, il n'existe pas de subventions pour les Formations Qualifiantes. Toutefois, des subventions existent pour les Diplômes Nationaux.

Bertrand ICHES : Pour développer ces FQ qu'allez-vous mettre en place avec les équipes pédagogiques sachant qu'elles sont déjà surchargées ?

Des décisions politiques devront intervenir pour pouvoir développer ces actions.

La MFCA a conscience des freins qui existent pour le développement de la FQ.

Néanmoins, le soutien et la motivation des équipes pédagogiques sont des moteurs indispensables pour pouvoir développer la formation qualifiante.

La direction de la MFCA a pleinement conscience de ces freins pour développer ses formations, notamment celles de la VAE et de la FQ.

Il est essentiel de donner de la souplesse aux équipes pédagogiques.

c. Université 360- Microcertifications

Une réflexion est en cours pour essayer de développer les micro certifications.

La micro certification permet avant tout d'acquérir des compétences spécifiques.

La micro certification doit passer devant un groupe de pilotage universitaire avant d'être mise en place.

Les Diplômes Universitaires sont également concernés car certains salariés ne sont pas toujours intéressés par l'ensemble des compétences que peut proposer un diplôme universitaire.

d. Formation continue à distance

Le formation continue à distance émerge d'un besoin exprimé par les entreprises.

Par exemple, dans le cadre de la gestion immobilière les salariés sont dans l'obligation d'effectuer un minimum d'heures de formation par an.

Ces obligations de formation vont émerger dans d'autres domaines. Il est donc fondamental que la MFCA se positionne pour pouvoir répondre à ces besoins émergents et se dirige vers les équipes qui voudraient porter ces projets.

Les réseaux nationaux pourraient également être concernés par cela.

Un modèle et un tarif doivent être définis en amont et ces actions devront être maintenus dans le temps.

Les ressources, notamment matérielles sont onéreuses pour mettre en place ce projet. Il est important de connaître avant le soutien nécessaire pour permettre la mise en œuvre de ce projet.

e. Mobilité international des apprentis

A ce jour, la MFCA compte un seul apprenti à l'étranger.

Il serait intéressant de développer la mobilité internationale des apprentis à une plus grande échelle.

Etat des lieux et objectifs : *cf. diapositive 30 /présentation PowerPoint*

f. VAE

Etat des lieux 23-24 : cf. diapositive 31/présentation PowerPoint

La Validation des Acquis et de l'Expérience représente actuellement un vrai enjeu.

Au sujet de la réforme :

La réforme sur la VAE ne portait pas uniquement sur le portail France VAE, mais portait aussi sur la simplification du processus et du raccourcissement de la durée du traitement, notamment avec un jury plus simple.

La MFCA est toujours soumise à cette réforme et doit être apte à y répondre rapidement.

De plus, un recrutement doit être fait pour assurer l'accompagnement concernant la VAE à la MFCA au vu du départ à la retraite de Madame Anne-Marie GOLONKA.

Des projets de VAE collectives sont en cours pour le master IBODE. Ce projet permettra la montée en compétences d'infirmières en proposant notamment un stage en bloc opératoire.

L'objectif est de développer considérablement la VAE malgré le fait que la réforme connaisse des difficultés.

Des besoins d'entreprises au sujet de la VAE existent. La MFCA doit aussi mobiliser son réseau. En complément à cela, la responsable du bureau de la VAE a besoin d'appui et il est nécessaire de renforcer le soutien.

IX. Questions diverses

Sandra JOFFROY: Les personnes extérieures à la MFCA ont du mal à identifier les services à contacter à la MFCA, et donc à contacter les bons interlocuteurs.

Il serait ainsi intéressant de communiquer un organigramme pour le transmettre aux différents services, bien que celui-ci doit régulièrement être à jour au vu des nombreux recrutements qui ont lieu à la MFCA.

Cédric TEYSSIE : Il devait y avoir le bilan financier de cette première année suite à la nouvelle organisation du suivi financier, ou en sommes-nous ?

Des précisions ont été rendues sur la décision du CA 2023 au sujet des rôles des prescripteurs, des problématiques sur les contrôles des usages de comptes et sur la difficulté des collègues à suivre leurs comptes. Nous n'avons pas d'informations à ce jour sur le suivi des recettes et des dépenses.

En tant que Responsable Pédagogique, nous n'avons pas toutes les informations et il est nécessaire de faire un point à ce sujet.

Le logiciel FCA Manager ne permet pas de faire un suivi financier. Toutefois il est prévu de se concentrer sur ces éléments.

Damien BOUMLIL : Un bilan doit être fait avec la présidence.

Aussi, il est nécessaire d'avoir d'un outil commun avec les composantes au sujet de ce suivi budgétaire.

Sandra JOFFROY: Nous n'avons pas encore la date de clôture des comptes. C'est problématique. Il y a des soucis prévisionnels. Il n'y a pas de calendrier très net.
Peut-être qu'il faudrait le faire remonter au niveau du central ?

Cédric TEYSSIE : Comment peut-on équiper les étudiants en matériels pédagogiques ?
Pour exemple, l'UT de Pau propose des locations pour réduire les frais quotidiens des étudiants.
Est-il possible dans notre cadre universitaire ?

Sébastien VINCENT: Le CFA doit gérer les ordinateurs et les prêter aux étudiants.
Cela implique la gestion des ordinateurs par le CFA.
Aussi, si le nombre de demandes de prêt de la part des étudiants est important, ceci impliquerait une logistique à mettre en place.
De plus, remplacer les ordinateurs défectueux représente un coût important.

Frédérique ALLARD : La présentation du PowerPoint de ce jour pourrait-elle nous être communiquée ?

La présentation du Power Point sera communiquée à l'ensemble des membres du COS CP.

Remerciements.
Fin de séance.